

SARL EAUNES CONDUITE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000€, ayant pour siège social sis 13 rue Bella Donna – 31600 Eaunes, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 840 066 344, représentée par LAURENT Julien.

- usage du matériel uniquement sur les lieux de formation et exclusivement réservé à l'activité de formation ;
- conservation en bon état du matériel, anomalie détectée ...

Article 7 : Assiduité des stagiaires

- respect des horaires de formation fixés par l'école de conduite ;
- gestion des absences, des retards : sur le temps du candidat si de la faute de celui-ci, dédommagement en temps ou financier si la faute de l'établissement.

Article 8 : Comportement des stagiaires

- comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations ;
- respect du personnel enseignant et des autres élèves ...

Article 9 : Sanctions disciplinaires

Échelle des sanctions : avertissement oral, avertissement écrit, suspension provisoire, exclusion définitive par lettre manuscrite avec reçu ou en recommandé avec AR.

AUTO-MOTO ECOLE

CONDUCTEUR
Conduite

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Le

2/6/20

EAUNES CONDUITE
13 rue Bella Donna
31600 EAUNES
Tél : 05 61 13 56 25
Siret : 840 066 344 00010

LAURENT Julien

SARL EAUNES CONDUITE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000€, ayant pour siège social sis 13 rue Bella Donna – 31600 Eaunes, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 840 066 344, représentée par LAURENT Julien.

DÉROULEMENT À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des autoévaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Le

8/6/10

EAUNES CONDUITE
13 rue Bella Donna
31600 EAUNES
Tél : 05 34 48 56 25
Siret : 840 066 344 00010
LAURENT Julien

SARL EAUNES CONDUITE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000€, ayant pour siège social sis 13 rue Bella Donna – 31600 Eaunes, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 840 066 344, représentée par LAURENT Julien.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)		EXEMPLAIRE ADMINISTRATION	
N° : _____ SÉRIE _____			
Date : _____ Centre : _____ N° de département : _____			
L'expert(e) – Nom : _____ Chargé(e) de l'évaluation de l'épreuve en circulation de : _____			
Mme, Mlle, M. (1) : _____ Prénom : _____			
Catégorie de permis sollicitée : A ☐ A1 ☐ B ☐ B1 ☐ EB ☐ C ☐ EC ☐ D ☐ ED ☐			
Attesté de la réussite à l'examen de l'intéressé(e) : né(e) le : _____ à : _____			
N° de département : _____ ou pays : _____ déjà titulaire des catégories de permis : _____			
☐ régularisation ☐ dispensé(e) d'épreuve pratique (Art. R 224-20 du Code de la Route) N° du permis : _____			
Résultat d'examen (entourer la mention correspondante et rayer celle inutile) FAVORABLE INSUFFISANT Examen non mené à son terme ☐		Codes spécifiques : ☐ 01 ☐ 101 ☐ 102 ☐ 103 ☐ 105 ☐ Ar ☐ 106 jusqu'au : _____ Vaut titre de conduite à compter du : _____ Visite médicale valide jusqu'au : _____ Autres codes : _____	
		Signature :	
Bilan des compétences		Niveaux d'appréciation	
		E 0 1 2 3	
Connaître et maîtriser son véhicule			
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord		lors ations ne	
Effectuer des vérifications du véhicule			

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- Réaliser deux manœuvres différentes, dont une au moins en marche arrière et une à son initiative ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Le

Signature

EAUNES CONDUITE
13 rue Bella Donna
31600 Eaunes
Tél : 05 34 48 06 25
Siret : LAURENT Julien 8400010

SARL EAUNES CONDUITE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000€, ayant pour siège social sis 13 rue Bella Donna – 31600 Eaunes, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 840 066 344, représentée par LAURENT Julien.

DÉROULEMENT **À LA CATEGORIE « A1, A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE**

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclette sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Le

8/6/20

EAUNES CONDUITE
13 rue Bella Donna
31600 EAUNES
Tél : 05 34 48 56 25
Siret : 840 066 344 00010
LAURENT Julien

SARL EAUNES CONDUITE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000€, ayant pour siège social sis 13 rue Bella Donna – 31600 Eaunes, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 840 066 344, représentée par LAURENT Julien.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité								
Sous-totaux								
Courtoisie					+1			
Total général								

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Le

8/6/20

EAUNES CONDUITE
13 rue Bella Donna
31600 Eaunes
Tél : 05 34 48 56 25
Siret : 840 066 344 00010
LAURENT Julien

SARL EAUNES CONDUITE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000€, ayant pour siège social sis 13 rue Bella Donna – 31600 Eaunes, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 840 066 344, représentée par LAURENT Julien.

Objet : Déclaration sur l'honneur facturé et formé sur les résultats de la formation initiale

Madame, Monsieur,

Je soussigné LAURENT Julien, né le 21 février 1985 à Toulouse certifie sur l'honneur soumettre à l'élève une proposition détaillée et chiffrée de la formation envisagée, prenant en compte le résultat de l'évaluation préalable, et indiquant le coût unitaire de chaque prestation complémentaire en cas de besoin.

Je suis conscient qu'une fausse déclaration m'expose à des poursuites et que ce certificat pourra être utilisé en justice.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Le

8/6/20

EAUNES CONDUITE
13 rue Bella Donna
31600 EAUNES
Tél : 05 34 43 56 25
Siret : 840 066 344 00010

LAURENT Julien

SARL EAUNES CONDUITE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000€, ayant pour siège social sis 13 rue Bella Donna – 31600 Eaunes, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 840 066 344, représentée par LAURENT Julien.

Objet : Déclaration sur l'honneur de la mise en place des formations post-permis

Madame, Monsieur,

Je soussigné LAURENT Julien, né le 21 février 1985 à Toulouse certifie sur l'honneur la mise en place de formation post-permis pour le grand public et pour les salariés des entreprises dès le 1 septembre 2018.

Je suis conscient qu'une fausse déclaration m'expose à des poursuites et que ce certificat pourra être utilisé en justice.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Le

8/6/20

EAUNES CONDUITE
13 rue Bella Donna
31600 EAUNES
Tél : 05 34 48 53 23
Siret : 840 066 344 00010

LAURENT Julien

SARL EAUNES CONDUITE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000€, ayant pour siège social sis 13 rue Bella Donna – 31600 Eaunes, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 840 066 344, représentée par LAURENT Julien.

HORAIRES DES COURS THÉORIQUES

Les cours théoriques portant sur des thématiques spécifiques sont programmés :

Lundi : de 10 H à 12H et de 14H30 à 19H30
Mardi : de 10 H à 12H et de 14H30 à 19H30
Mercredi : de 10 H à 12H et de 14H30 à 19H30
Jeudi : de 10 H à 12H et de 14H30 à 19H30
Vendredi : de 10 H à 12H et de 14H30 à 19H30
Samedi : de 13H30 à 15H30

Les différents thèmes seront abordés avec les différents rendez-vous pris à l'inscription. Ils pourront être indépendamment individuel ou collectif.

Les cours collectifs sur les grands thèmes de la sécurité routière :

- Alcool et stupéfiants,
- Vitesse,
- Défaut de port de la ceinture,
- Distracteurs...

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Le

8/6/20

EAUNES CONDUITE
13 rue Bella Donna
31600 Eaunes
Tél : 05 34 48 56 25
Siret : 840 066 344 00010

LAURENT Julien

SARL EAUNES CONDUITE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000€, ayant pour siège social sis 13 rue Bella Donna – 31600
Eaunes, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 840 066 344, représentée par LAURENT Julien.

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail ...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

EAUNES CONDUITE
13 rue Bella Donna
31600 EAUNES
Tél : 05 34 42 55 25
Siret : 840 066 344 00010

SARL EAUNES CONDUITE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000€, ayant pour siège social sis 13 rue Bella Donna – 31600 Eaunes, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 840 066 344, représentée par LAURENT Julien.

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « A1, A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets du à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- l'équipement du motard ;
- comment choisir sa moto ;
- les risques liés à la conduite des motocyclettes ;
- la pression sociale (publicité, travail ...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisés ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence seront traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Le

8/6/20

EAUNES CONDUITE
13 rue Bella Donna
31600 EAUNES
Tél : 05 34 48 56 25
Siret : 840 066 344 00010

LAURENT Julien